

COMMUNE DE DEVESSET

Compte rendu du Conseil Municipal du Vendredi 09 Octobre 2015 à 20h

Présents : MM. BOQUET Michel, CHANTREL Paul, HERITIER Ludovic, ROCHE Etienne, DELOBRE Louis, SACILOTTO Olivier, VALLA Maurice, Mmes DEGACHE Eliane, KORNIG Aurélie

Excusés : Mmes HAGE-PAYA Petra, VUILLARD Cécile

Secrétaire de séance : M. VALLA Maurice

1- Approbation du compte rendu du conseil municipal précédent

Le compte rendu du 04 Septembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

2- Alimentation en eau potable

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des problèmes d'eau rencontrés par M. GOUNON Christophe pendant l'été. L'habitation de M. et Mme Gounon est située à Chauvignac sur la commune de Devesset, en limite avec St-Agrève, et il est actuellement branché sur le réseau de St-Agrève. A cause de la sécheresse, il a manqué d'eau cet été et il demande à être raccordé au réseau de Devesset.

Accord du conseil pour prendre en charge les travaux de raccordement de l'habitation effectués par la SAUR pour un montant de 3 000 € HT environ.

Pour : 9 – Abstention : 0 – Contre : 0

3- Dépôt pour la pouzzolane

Monsieur le Maire rappelle le projet de créer un lieu de dépôt pour la pouzzolane constitué de 2 murs en béton armés. Deux devis ont été reçus, accord du conseil pour le moins disant : 3 345 € HT par les entreprises Brottes – Floury.

Pour : 9 – Abstention : 0 – Contre : 0

4- Périmètre de protection du captage d'Espeyte

Monsieur le Maire présente au Conseil la convention à signer avec le Conseil Départemental pour une aide de 1500 € pour le périmètre de protection du captage d'Espeyte. Une consultation aura lieu prochainement pour choisir un bureau d'études.

Accord du conseil à l'unanimité

5- Logement au-dessus de l'école

Ce logement est disponible depuis le printemps suite au changement de logement de Mme Chabert. Monsieur le Maire présente la demande de M. SACILOTTO. Le conseil autorise le maire à signer le bail de location.

Pour : 8 – Abstention : 1 – Contre : 0

6- Questions diverses



Restauration de la porte de l'Eglise

Accord pour le devis d'un montant de 1 010 € HT de M. Chalencon pour la restauration de la porte de l'Eglise.

Pour : 9 – Abstention : 0 – Contre : 0



Décision modificative n°1 – Budget principal

Le Maire présente aux membres du conseil municipal la proposition de décision modificative suivante, suite à des erreurs ou omissions lors du vote du budget primitif 2015 du budget principal.

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative suivante :

Dépenses de fonctionnement :

Charges à caractère général : 011 + 30 000 €

Virement à la section d'investissement : 023 (023) : - 30 000 €

Dépenses d'investissement :

Construction : 2313 - 30 000 €

Recettes d'investissement :

Virement à la section de fonctionnement 021 (021) : - 30 000 €

Pour : 9 – Abstention : 0 – Contre : 0



Achat terrains Malleval

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la demande d'un propriétaire pour que la commune achète le chemin d'accès à sa maison située à Malleval.

Le conseil municipal accepte l'acquisition à titre gratuit d'une partie des terrains D n° 204-205 et 798 et précise que les frais seront à la charge du propriétaire de la maison.

Pour : 9 – Abstention : 0 – Contre : 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.